

AR PREFECTURE

005-210501839-20210617-2021_095-DE

Regu le 22/06/2021

PROJET PÉDAGOGIQUE

ZANZIBAR / ZANZI - RUCHE

Accueil Collectif de Mineurs multi-sites
de la MJC Centre Social du Briançonnais



AR PREFECTURE

005-210501839-20210617-2021_095-DE
Regu le 22/06/2021

Un ACM multi sites pourquoi ?

Pour affirmer une vision « multi communale » voire intercommunale de l'accueil des enfants en ACM, et ainsi apporter plus de cohérence et de lisibilité à l'action éducative de la MJC sur le territoire du Briançonnais.

Un projet destiné aux parents et aux animateurs :

Ce projet définit nos axes de travail par rapport à l'enfant, à la place de chaque individu, adulte ou enfant, et les pistes de fonctionnement possibles de l'ACM. Il est basé sur les convictions éducatives du directeur qui sont pour la plupart issues de l'éducation populaire. Le directeur est le garant de ce projet, il le porte avec le soutien des équipes pédagogiques présentes sur les différents sites d'accueil.

Les besoins de l'enfant :

L'enfant est une personne à part entière qui doit être reconnue comme telle en l'associant aux décisions le concernant et dont les droits doivent être respectés comme pour chaque être humain.

Nous devons donc répondre à ses besoins :

- Besoins essentiels et vitaux, nécessaires à la vie voire à la survie d'un individu et pour qu'il soit en bonne santé.
- Besoins sociaux, pour devenir citoyen, pour maîtriser le langage et communiquer, devenir utile aux autres et trouver sa place dans la société.
- Besoins affectifs pour être reconnu, estimé, aimé, se sentir en sécurité, avoir confiance en soi et les autres, se sentir libre.

Projet éducatif de la MJC Centre Social du Briançonnais :

La MJC Centre Social du Briançonnais est un espace laïque de rencontres, d'échanges et d'éducation populaire. Elle constitue un élément essentiel de l'équipement social et culturel du territoire Briançonnais depuis 1965.

Dans ce contexte la MJC Centre Social du Briançonnais se fixe comme objectifs éducatifs :

- De favoriser l'autonomie des personnes.
- De mettre en place une démarche écocitoyenne dans la mise en œuvre de ses actions.
- De favoriser l'accès à la culture et aux loisirs pour tous.
- De favoriser la mixité sociale dans ses activités et ses actions.
- D'accueillir, d'accompagner, d'orienter et d'informer les citoyens dans leurs démarches sociales et leurs loisirs.

Dans le cadre des ACM la MJC-CS s'engage à :

- Favoriser le vivre ensemble.
- Permettre d'acquérir une plus grande autonomie.
- Accompagner l'enfant dans la prise de conscience de ses capacités physiques et intellectuelles et tenter de les faire progresser.
- Développer sa créativité et ses connaissances dans un esprit ludique.
- Prendre conscience de son environnement pour mieux le respecter, le comprendre et se l'approprier.
- Sensibiliser les enfants au développement durable.

~~Les différents sites ouverts~~ suivant les périodes de l'année.

- **Zanzibar Briançon :**

Situé dans les locaux de la MJC Centre Social du Briançonnais 35 rue Pasteur à Briançon.
C'est le seul site ouvert toute l'année (mercredis, petites vacances et été) :

- **Les mercredis :**

Ouvert de 7h45 à 18h15 (sauf les jours fériés) nous accueillons les enfants de 3 à 12 ans. Les groupes sont composés ainsi : 16 enfants de 3 à 6 ans et 24 enfants de 6 à 12 ans.

- **Les petites vacances :**

Ouvert de 7h45 à 18h15 du lundi au vendredi (sauf les jours fériés) nous accueillons les enfants de 3 à 12 ans. Les groupes sont composés ainsi : 16 enfants de 3 à 6 ans et 24 enfants de 6 à 12 ans.

- **Les vacances d'été :**

Ouvert de 7h45 à 18h15 du lundi au vendredi (sauf les jours fériés) nous accueillons 24 enfants de 6 à 12 ans.

- **Zanzibar Villard St Pancrace :**

Situé à l'école 12 rue de l'école à Villard St Pancrace, dans ces locaux nous accueillons 24 enfants de 3 à 6 ans.

Pour éviter trop d'allées et venues aux familles et du fait de la proximité des sites de Briançon et de Villard St Pancrace nous mettons en place l'été un système de transport en mini bus entre les deux sites. Ainsi, les familles peuvent déposer leurs enfants quel que soit leur âge à Briançon ou à Villard St Pancrace. Il nous appartient alors de faire les transferts nécessaires pour que chaque enfant rejoigne son groupe d'âge. Ce système fonctionnera le matin à 9h00 et le soir à 17h30. Nous favoriserons les familles qui n'ont pas de moyens de transport.

- **Zanzibar Névache :**

Ce site fonctionne uniquement l'été du lundi au vendredi de 8h à 18h (sauf les jours fériés) et accueille 20 enfants âgés de 4 à 12 ans (8 enfants de 4 à 6 ans et 12 enfants de 6 à 12 ans).

- **Zanzi-Ruche à Monétier les Bains :**

Ce site fonctionne uniquement l'été du lundi au vendredi de 8h à 18h (sauf les jours fériés) et accueille 40 enfants âgés de 3 à 12 ans (16 enfants de 4 à 6 ans et 24 enfants de 6 à 12 ans).

Le directeur de l'ACM :

C'est le responsable administratif et pédagogique de l'ACM. Il est vigilant, présent et disponible.

- **Gestion administrative :**

C'est le responsable vis-à-vis des autorités de tutelle. Il déclare l'ACM, les locaux et l'équipe pédagogique auprès de la DDCSPP. Il est en contact avec les communes et les autres partenaires pour le fonctionnement et les autorisations nécessaires au fonctionnement de l'ACM. Il rédige les documents obligatoires qu'il soumet ensuite à l'équipe pédagogique.

- **Animation de l'équipe pédagogiques :**

Le directeur est chargé de constituer l'équipe pédagogique et de lui transmettre les objectifs pédagogiques et le fonctionnement de l'ACM grâce au projet pédagogique. Pendant la préparation il est présent pour aider les animateurs et répondre à leurs questions. Il veille à ce

que les activités soient mises en place en respectant le projet pédagogique. Il participe à l'évaluation des activités. Il est le garant de la sécurité physique et affective des enfants et il délègue cette responsabilité aux membres de l'équipe pédagogique. Il agit pour une bonne cohésion dans l'équipe. Une réunion de régulation est prévue régulièrement pour échanger sur les ressentis des animateurs, faire le bilan des jours passés et préparer les jours à venir. Sur chaque site il est secondé dans cette tâche par un adjoint responsable des sites.

- **Représentation de l'autorité :**

Le directeur est le responsable des enfants et représente pour eux l'autorité. Lorsqu'un enfant est amené à voir le directeur ou son adjoint pour des raisons de comportement, il cherche à comprendre la réaction de l'enfant et ils essaient ensemble de trouver une solution.

- **Communication :**

Le directeur est à l'écoute de son équipe, des enfants et des parents. Il est chargé de faire le lien et de transmettre les informations entre les différents intervenants. Sur chaque site il est secondé dans cette tâche par ses adjoints.

- **Evaluation des stagiaires :**

Le directeur s'occupe de la formation des stagiaires : accompagnement, suivi et évaluation. Il est aidé par l'ensemble de l'équipe pédagogique qui mène des activités avec les stagiaires pour les mettre en confiance et les faire progresser.

L'adjoint responsable de site :

Le directeur lui délègue sa responsabilité sur l'un des sites d'accueil de l'ACM (à Briançon, Villard Saint Pancrace, Névache ou Zanzi-Ruche à Monétier Les Bains). Il seconde donc le directeur dans ses différentes missions administratives, pédagogiques et d'accueil. Il effectue l'évaluation des stagiaires BAFA avec l'appui du directeur. Il a aussi la fonction d'assistant sanitaire sur le site dont il est responsable.

Les animateurs :

- Ils ont la responsabilité de la sécurité physique et affective des enfants qui leur est déléguée par le directeur et ses adjoints.
- Ils travaillent en équipe.
- Ils sont disponibles à tous moments de la journée pour les enfants et pour le bon fonctionnement de l'ACM.
- Ils accompagnent les enfants dans tous les moments de la vie quotidienne.
- Ils préparent et mènent des activités adaptées aux enfants.
- Ils représentent un « modèle » pour les enfants et ils appliquent ce qui leur est demandé (participation aux activités, respect des règles et du matériel, ...).

A la fin des activités, les animateurs et les enfants font un petit bilan. Le matériel est rangé à sa place. Les enfants peuvent aider au rangement.

Les objectifs pédagogiques :

Les objectifs pédagogiques par rapport aux enfants et à leurs parents :

Ces objectifs de développement de l'enfant sont à privilégier grâce à des moyens et des outils possibles (non restrictifs), dans lesquels nous puisons pour construire des journées d'animation.

- Favoriser l'autonomie et la prise de responsabilité.
- Privilégier la notion de plaisir et de jeu.
- Sensibiliser l'enfant à l'environnement et au développement durable.
- Assurer la sécurité physique, affective et matérielle.

Ils sous-entendent tous les objectifs qui suivent. Ainsi nous pourrons contribuer au développement des capacités motrices, des connaissances, de l'imaginaire, de la créativité et du sens social de l'enfant.

- **L'autonomie** est à envisager dans la mise en œuvre de la vie quotidienne (repas, toilettes, accueil, temps calmes...), pour chaque enfant à la mesure de ses capacités.
- **La responsabilisation** est à mettre en pratique également dans la mesure de ses capacités, au cours des différents moments d'activités. Pour les plus grands cela signifie d'importants échanges entre enfants et adultes. Ils devront pouvoir s'exprimer en utilisant différents outils.
- **Le jeu** est un outil essentiel de mise en œuvre de ces objectifs, en raison de notre conception de l'animation, et des valeurs de l'éducation populaire que nous défendons.
- **La sensibilisation à l'environnement et au développement durable** est à promouvoir en favorisant les éco-gestes (trier des déchets, éviter le gaspillage, favoriser la récupération...), la découverte des milieux naturels ou urbains, la création avec des matériaux de récupération, les approches scientifiques et expérimentales.
- **La sécurité physique** est assurée à tout moment de la journée, par l'application des règles de sécurité, d'hygiène et de santé.
- **La sécurité affective** passe par un rythme de journée adapté à chacun afin de permettre des moments privilégiés de discussions, d'écoute et de bien être (temps calmes, siestes, accueils...).
- **la sécurité matérielle** est garantie par l'organisation des locaux, du mobilier, et du matériel (salle d'activités, groupes d'âge, matériel pédagogique en quantité suffisante...).

Les objectifs pédagogiques par rapport aux activités :

- Sensibiliser les enfants aux activités proposées.
- Proposer de nouvelles activités pour sortir de la routine.
- Favoriser la découverte d'activités nouvelles et créatives.
- Utiliser le milieu naturel, culturel et humain comme vecteur de découverte.
- Utiliser des supports scientifiques et techniques dans les activités.
- Adapter les activités aux capacités et aux envies des enfants.
- Favoriser l'éco-citoyenneté et la récupération dans la conception de nos activités.

Les objectifs pédagogiques dans à la vie quotidienne :

- Respecter les règles de vie collective et de sécurité des lieux, (mettre en place une charte de bonne conduite avec les enfants).
- Faire des repas et des temps calmes ainsi que de tous les moments informels des moments de qualité et d'échanges.
- Aider chaque enfant à trouver son rythme et faire en sorte de respecter celui des autres.

• **Permettre à tous les enfants de s'exprimer sur ce qu'il vit.**

- Chaque enfant doit trouver en nous (les membres de l'équipe pédagogique) des adultes référents, disponibles et à l'écoute.
- Favoriser l'éco-citoyenneté dans les différents moments de la vie quotidienne.

Les objectifs dans les relations avec les parents :

Les parents sont nos meilleurs alliés pour connaître leurs enfants donc nous nous devons de collaborer avec eux dans l'éducation de leurs enfants.

- permettre aux parents de s'exprimer et de s'informer sur ce que vivent leurs enfants.
- interroger les parents pour mieux connaître leurs enfants.
- Intégrer les parents à des temps de vie du centre.
- Solliciter les parents pour la préparation de certaine activité (demande de matériaux de récupération, de savoir faire, d'outils...)

Les objectifs pédagogiques par rapport à l'équipe pédagogique :

Pour que notre action pédagogique et éducative soit une réussite, chaque membre de l'équipe pédagogique se doit d'agir dans le sens de ces objectifs.

- S'engager dans une dynamique d'éducation populaire, de laïcité, de travail, de respect, de bonne humeur.
- *Avoir la bonne attitude avec les enfants dans le jeu c'est : les faire jouer, leur donner de quoi jouer, les laisser jouer et surtout jouer avec eux ! (source : « le journal de l'animation »)*
- Travailler ensemble dans un esprit d'équipe.
- respecter le travail du personnel de la MJC-CS et de tous les autres organismes que nous côtoyons.
- Assister activement les autres adultes intervenants sur le centre (intervenants extérieurs, personnel d'entretien, tous autres adultes intervenant pour le bon fonctionnement de l'ACM ou de la MJC-CS) .
- Avoir un regard sur le travail effectué en préparant les activités et en échangeant régulièrement sur le bien fondé de nos actions.
- Permettre à chacun de s'exprimer sur ce qu'il vit dans le centre.
- Permettre à chacun de se former et de s'informer.
- Permettre à chacun de transmettre ses compétences.

Pour que notre action pédagogique et éducative soit une réussite, chaque membre de l'équipe pédagogique se doit d'agir dans le sens de ces objectifs.

Pour mettre en œuvre ces objectifs pédagogiques nous utiliserons tous les moyens possibles : activités créatives, activités extérieures, mini-camps, espaces urbains et naturels du Briançonnais ou d'ailleurs, intervenants extérieurs ...

Zanzibar centre « écohérent »

Depuis octobre 2015 Zanzibar s'est engagé dans un programme de « Centre Ecohérent ». Ceci nous permet de favoriser la mise en place d'une démarche de développement durable dans les différents sites de l'ACM.

Voici les objectifs de ce programme :

- Sensibiliser et former les équipes pédagogiques et de gestion.
- Accompagner les équipes pédagogiques pour le montage et le suivi des projets.
- Informer, conseiller et mettre à disposition des ressources pédagogiques spécifiques.
- Développer une dynamique d'échanges et de mutualisation à l'échelle régionale et

- Réduire les impacts du fonctionnement du centre sur son environnement.

Dans ce programme, Zanzibar est accompagné par les deux acteurs du pôle ressources des Hautes-Alpes qui sont :

- CPIE Haute Durance :

53 Avenue du Général de Gaulle 05 100 Briançon

tel : 06 69 38 51 09

- ADELHA – Ligue de l'enseignement 05

2 Avneunue Lesdiguières 05 000 Gap

Tel : 04 92 56 02 03

En conclusion :

Ce projet est notre référence et notre guide dans notre travail avec les enfants et leurs familles. Rien n'est arrêté ni acquit, il nous appartient de le mettre en action.

Pour un bon fonctionnement d'équipe :

Chaque membre de l'équipe pédagogique se doit de respecter ces quelques règles.

- S'engager dans une démarche éducative avec le sourire et la bonne humeur.
- Respecter impérativement les horaires de l'ACM car nous travaillons avec des familles qui elles aussi ont des horaires à respecter.
- Travailler en équipe, partager son expérience et ses compétences.
- Limiter le nombre de pauses en prévenant le directeur ou le responsable de site, en choisissant le bon moment (pas au milieu des activités) et en s'assurant qu'il y ait assez de personnes pour s'occuper des enfants.
- Limiter l'utilisation de son téléphone portable personnel au moment des pauses : nous sommes avant tout là pour nous occuper des enfants le reste, passe après.

cette liste n'est pas close et des règles peuvent s'ajouter si il y a besoin.

Réunion :

Cette réunion doit apporter de la cohésion et non isoler les membres de l'équipe pédagogique.

Elle ne doit pas durer plus d'1h30 par semaine.

Elle est organisée en trois temps et est dirigée par le directeur ou le responsable de site.

Toute l'équipe pédagogique du site doit être présente.

- **Temps de préparation :**

Il a pour objectif :

- La préparation des activités pour la semaine à venir.
- La répartition des membres de l'équipe dans les activités selon les compétences de chacun et les groupes d'âges.

A la fin de ce temps, tout le monde doit connaître son rôle et ce qu'il doit faire.

- **Temps de régulation :**

Il a pour objectif :

- De rappeler l'organisation générale du centre et les rôles de chacun.
- De trouver une solution à un problème identifié dans l'organisation.
- D'organiser précisément un moment ou une journée d'animation exceptionnelle.

- **Temps d'évaluation et de bilan :**

Comme son nom l'indique, il a pour objectif l'évaluation et le bilan de la semaine écoulée par l'équipe avec un outil d'évaluation commun. On évalue toujours avec les mêmes choses et toujours avec les mêmes critères : les activités, l'organisation générale du centre, le travail et la communication de l'équipe, la vie quotidienne, les relations avec les familles, et les relations avec les éventuels intervenants extérieurs (voir le paragraphe évaluation plus bas).

- **Réunion exceptionnelle :**

Elle a pour but de régler des problèmes plus importants. Elle est mise en place par le directeur de l'ACM.

La journée type :

Cette journée type est identique pour tous les sites d'accueil, les horaires sont les mêmes pour Briançon et Villard St Pancrace. Pour Névache et Zanzi-Ruche à Monétier-les-Bains seuls les horaires d'ouverture et de fermeture changent : ouverture à 8h00 et fermeture à 18h00.

Moments de la journée	horaires	Enfant / famille	Equipe pédagogique
Ouverture	7h45		Un ou deux membres de l'équipe pédagogique ouvrent l'accueil suivant le planning mis en place par le directeur ou le responsable de site.
Accueil des enfants : <i>c'est un moment important qui marque le début de la journée, une bonne organisation et une bonne présentation de l'espace d'accueil donnent le ton de toute la journée (faire attention au rangement, ne pas rester en retrait, aller vers les enfants et leur famille ...).</i>	7h45 à 9h00	Les enfants arrivent au centre accompagnés de leurs parents. Les enfants s'installent et jouent sans être guidés dans leurs activités par les animateurs .	Les animateurs accueillent les enfants et leurs familles, ils proposent des jeux ou des activités aux enfants et s'assurent de la tranquillité de tous. Ils doivent également accueillir les parents, les accompagner dans le rangement des affaires de leurs enfants, accorder une attention particulière aux enfants pour qui c'est le premier jour au centre. Préparer un café et le proposer aux parents est aussi le bienvenu. Durant ce temps il n'y a qu'une personne qui s'occupe du pointage des enfants qui arrivent jusqu'à l'arrivée du directeur ou du responsable de site avec lequel il fait le point. C'est aussi le moment de préparer le matériel et l'espace nécessaire pour les activités du matin. On peut boire un café mais ce n'est pas le moment de se reposer !
Appel	9h15 - 9h30	Après avoir rangé les jeux avec lesquels ils s'amusaient, les enfants sont regroupés par les animateurs et sont attentifs durant l'appel.	Toute l'équipe pédagogique est présente et prête à partir en activité. La personne qui s'est occupée du pointage le matin prend en charge l'appel qui doit être fait dans le calme, et avec l'attention de tous.

Moments de la journée		horaire	Enfant / famille	Equipe pédagogique
Activité		9h30 - 11h30	Les enfants partent en activité accompagnés de leurs animateurs.	Les animateurs mettent en place, dirigent, et participent activement aux activités
Rangement / « activité en autonomie »		11h30 - 12h00	Les enfants et les animateurs rangent le matériel et l'espace ou l'activité s'est déroulée. Un espace d'activité autonome est proposé aux enfants quand tout est rangé. Les animateurs peuvent proposer des petits jeux ou sortir un moment dehors pour s'aérer.	Les animateurs accompagnent les enfants dans le rangement. L'un d'entre eux prépare la table accompagné de deux ou trois enfants. C'est le moment de faire une pause (cigarette, téléphone, café), à tour de rôle bien sûr !
Repas		12h00 -13h30	Tout le monde est à table pour un moment convivial. A la fin du repas les enfants peuvent aider au débarrassage, nettoyage et vaisselle .	L'équipe pédagogique se répartit sur les tables pour le repas et organise le repas (mise de table, service, rangement, nettoyage, vaisselle)
Sieste des plus petits et préparation des activités de l'après midi.	arrivée des enfants qui viennent l'après midi	13h30 -14h45	Sieste pour les plus petits. Pour les plus grands : temps calme puis départ en activité pour 14h00	C'est le moment de faire une pause (cigarette, téléphone, café), à tour de rôle bien sûr ! Un animateur s'occupe du pointage et de l'accueil des enfants qui arrivent l'après-midi. Il accueille aussi les parents ! Les autres membres de l'équipe se répartissent les tâches et préparent le matériel pour les activités de l'après-midi.
Appel		14h00	Après avoir rangé les jeux avec lesquels ils s'amusaient les enfants sont regroupés par les animateurs et sont attentifs durant l'appel.	Toute l'équipe pédagogique (sauf les personnes qui sont à la sieste) est présente et prête à partir en activité. La personne qui s'est occupée du pointage entre 13h30 et 14h00 prend en charge l'appel qui doit être fait dans le calme, et avec l'attention de tous.
Activité de l'après-midi		14h15 - 17h00	Les enfants partent en activité accompagnés de leurs animateurs.	Les animateurs mettent en place, dirigent, et participent activement aux activités
Goûter		Vers 17h00	Les enfants et les animateurs rentrent d'activité, rangent leurs affaires et s'installent pour le goûter	Les animateurs rentrent aussi d'activités et s'organisent pour préparer le goûter et ranger le matériel d'activité. Suivant la saison et les conditions météo, le goûter peut être servi à l'extérieur pour plus de convivialité.
Fin de journée		17h00 - 18h15	Une fois le goûter terminé, les enfants peuvent aider au rangement s'ils le souhaitent. Ils jouent en autonomie à des jeux adaptés aux espaces	Les animateurs s'organisent entre accueil des parents, rangement, nettoyage, ménage et surveillances des enfants dans les espaces choisis (intérieur ou

extérieur ou les deux).

C'est le moment de faire une pause (cigarette, téléphone, café), à tour de rôle bien sûr !

(intérieurs ou extérieurs)

Le directeur ou le responsable de site a organisé le départ progressif de l'équipe pédagogique de façon à ce qu'au moins deux personnes ferment le centre ensemble.

Cette journée type n'est pas figée, elle peut changer pour améliorer l'accueil, pour des raisons particulières (sortie exceptionnelle, pique-nique...). Tout changement d'horaire nécessitera l'aval du directeur de l'ACM.

Les moyens :

- **Moyens humains :**

L'équipe pédagogique est constituée de la façon suivante, suivant les périodes et les sites :

Sites de l'ACM				
	Briançon	Villard St Pancrace	Névache	Zanzi -Ruche (Monétier Les Bains)
Mercredis	1 directeur 3 animateurs	Sites fermés		
	pour un effectif maximum de : 16 enfants de moins de 6 ans 24 enfants de plus de 6 ans			
Petites Vacances	1 directeur 3 à 4 animateurs			
	pour un effectif maximum de : 16 enfants de moins de 6 ans 24 enfants de plus de 6 ans			
Eté	1 directeur			
	1 adjoint responsable de site 2 animateurs	1 adjoint responsable de site 3 animateurs	1 adjoint responsable de site 1 animateur	1 adjoint responsable de site 4 animateurs
	pour un effectif maximum de : 24 enfants de plus de 6 ans	pour un effectif maximum de : 24 enfants de moins de 6 ans	pour un effectif maximum de : 8 enfants de moins de 6 ans 12 enfants de plus de 6 ans	pour un effectif maximum de : 16 enfants de moins de 6 ans 24 enfants de plus de 6 ans

- **Moyens matériels :**

Différents matériels pédagogiques de base (feutres, papier, crayons, peinture, jeux, ballons ...) sont répartis sur les quatre sites de l'ACM. D'autres matériels plus spécifiques et plus onéreux sont communs aux quatre sites, et sont disponibles à la demande.

Véhicules :

Un véhicule est mobilisé durant les périodes de fonctionnement pour les sites de Briançon, Villard St Pancrace et Zanzi-Ruche à Monétier-les-Bains. Pour le site de Névache nous nous organisons avec la Commune qui met à disposition une fois par semaine le véhicule de ramassage scolaire (programmer les déplacements à l'avance).

- **Moyens financiers :**

Les budgets prévisionnels sont revus chaque année et pour chaque site. Il sont disponibles auprès du responsable des ACM et du service comptable (SERVA).

Evaluation :

Les modèles des fiches d'évaluation équipe pédagogique, familles et enfants sont en annexe.

L'évaluation doit être simple et rapide. Elle concerne tout le monde : (équipe pédagogique, enfants, familles et partenaires, communes et associations investis dans la mise en place de l'ACM).

Grilles d'évaluations en annexe pour les enfants, l'équipe pédagogique, et les familles. Pour les évaluations avec les communes et les partenaires, une réunion est prévue à ce sujet chaque automne .

Annexes

AR PREFECTURE

005-210501839-20210617-2021_095-DE

Regu le 22/06/2021

Commentaires, observations

Fiche évaluation d'activité enfants



Nom Activité : _____

Date : _____

Période : _____

Site : _____

Inscrire son prénom, dessiner une croix ou un signe particulier dans une des trois cases pour exprimer son ressenti par rapport à l'activité.

Super ! je me suis bien amusé.



Bof ! C'était bien sans plus .



Je suis pas content, c'était nul !



AR PREFECTURE

005-210501839-20210617-2021_095-DE

Regu Commentaire, observations

AR PREFECTURE

005-210501839-20210617-2021_095-DE
Regu le 22/06/2021

ZANZIBAR / ZANZI-RUCHE

Tarifs 2020/2021

Tarifs valables du 1^{er} septembre 2020 au 27 août 2021



STAGE	1 ^{er} ENFANT		2 ^{ème} ENFANT		3 ^{ème} ENFANT		
	1/2 JOURNÉE	JOURNÉE	1/2 JOURNÉE	JOURNÉE	1/2 JOURNÉE	JOURNÉE	
TARIF 1	QF 1 : de 0 à 350 QF 1	2,85 €	5,70 €	2,85 €	5,70 €	2,85 €	5,70 €
	QF 2 : de 351 à 500 QF 2	3,75 €	7,50 €	2,85 €	5,70 €	2,85 €	5,70 €
	QF 3 : de 501 à 650 QF 3	4,65 €	9,30 €	3,75 €	7,50 €	2,85 €	5,70 €
TARIF 2	QF 4 : de 651 à 750 QF 4	5,80 €	11,60 €	4,65 €	9,30 €	3,75 €	7,50 €
	QF 5 : de 751 à 850 QF 5	6,90 €	13,80 €	5,80 €	11,60 €	4,65 €	9,30 €
TARIF 3	QF 6 : 851 et plus QF 6	8,00 €	16,00 €	6,90 €	13,80 €	5,80 €	11,60 €
<p>Pour l'accueil de Monétier les Bains voici les tarifs appliqués aux résidents secondaires et aux enfants des communes extérieures (vacances et autres communes)</p>							
	Résidents secondaires	9,00 €	18,00 €	8,00 €	16,00 €	6,90 €	13,80 €
	Communes extérieures	14,60 €	29,20 €	14,60 €	29,20 €	14,60 €	29,20 €
ADHÉSION MJC CENTRE SOCIAL 12,00 € (adhésion MJC valable jusqu'au 31/08/2021)							
REPAS BRIANÇON							
		5,28 €					
REPAS VILLARD							
		3,90 €					
REPAS NÉVACHE		Repas et goûters fournis Par la famille					
REPAS ZANZI-RUCHE		Repas et goûters fournis Par la famille					

AR PREFECTURE

005-210501839-20210617-2021_095-DE
Regu le 22/06/2021